



Compte rendu du Conseil Municipal du 13 Novembre 2020

L'an deux mil vingt, le treize Novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jacques HERBAUT, Maire, suite à la convocation du Jeudi 05 Novembre 2020.

Etaient présents : Monsieur Jacques HERBAUT, Maire, Mesdames Marie-Paule LEFEBVRE et Jacqueline LESAGE, Adjointes au Maire, Monsieur Emmanuel HERBAUT, Adjoint au Maire, Mesdames et Messieurs Christine DENEUX, Annick DESMAZIERES, Jean-Marie BONNEL, Anne-Sophie DUBOIS, Nelly DUFLOT, Vincent HEUMEL, Christophe LEPLUS, Frédéric LOENS, Lidia VARGIU, Conseillers Municipaux.

Absent : Monsieur Franck DEBOEUF, Conseiller Municipal.

Dont pouvoir : Monsieur Franck DEBOEUF à Monsieur Emmanuel HERBAUT.

SOMMAIRE :

- 1- Désignation du (de la) secrétaire de séance.
- 2- Accueil de Monsieur Frédéric LOENS et Madame Lidia VARGIU au sein du Conseil Municipal.
- 3- Approbation du dernier compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 Septembre 2020.
- 4- Approbation de l'ordre du jour de la présente réunion.
- 5- Délibération : intégration dans le domaine public communal de la voirie et des espaces verts du béguinage « hauts de France » de l'allée des Lilas.
- 6- Désignation des membres de la Commission d'Appels d'Offres.
- 7- Délibération : containers récupérateurs des emballages en verre.
- 8- Délibération : création d'un verger participatif.
- 9- Pas-de-Calais Habitat : réitération de garanti de prêts réaménagés auprès de la caisse des dépôts et consignations.
- 10- Délibération : programme SEVE : quel rôle pour la FDE. Désignation d'un représentant pour la commune de Givenchy.
- 11- Autorisation d'installation de chantier pour travaux de désamiantage réalisés par Nord Pas de Calais Habita.
- 12- Désignation de 2 suppléants pour siéger au RAM. Marie-Paule LEFEBVRE, 1^{ère} Adjointe est titulaire et Madame Jacqueline LESAGE, Adjointe.
- 13- Mise en place du règlement intérieur du Conseil Municipal.
- 14- Point sur les travaux d'assainissement de la 1^{ère} tranche rue du Moulin.

15- Information : balayage des caniveaux.

16- Travaux rue des Betterots. Aménagement d'un accès pour personne à mobilité réduite.

17- Logement communal au n°23 de la rue des Bois Blancs. Quel avenir pour ce bâtiment ?.

Questions diverses :

Monsieur LEPLUS :

18- La réception du courrier du GIPAL montre une préoccupation importante des habitants des rue de la Source et des Bois Blancs sur la sécurité routière et le stationnement des véhicules. Est-il envisagé de travailler ce sujet crucial lors d'une prochaine commission « sécurité » afin d'étudier les solutions qui peuvent être apportées ?

19- Monsieur le Maire, en tant que représentant de la commune auprès de la CABBALR, pouvez-vous nous indiquer si les tarifs de l'eau ont fait l'objet d'une délibération d'un conseil ? En effet, suite à la transmission de la compétence « eau potable » à la CABBALR, je redoute une augmentation des tarifs de l'eau pour nos concitoyens.

20- Qu'en est-il du remplacement de la chaudière de l'école évoqué lors du conseil municipal de mars 2019 et du dossier de demande d'aide que vous deviez adresser à la CABBALR ,

21- Est-il possible de prévoir une visite du patrimoine communal pour les élus le souhaitant ?

Monsieur HEUMEL :

22- Je souhaite vous relayer les signalements et constats de plusieurs habitants de la rue d'Ouvert :

- des trottoirs en enrobés se dégradent et des flaques d'eau importantes se forment lors d'épisodes pluvieux.
- Le fil d'eau du caniveau se dégrade et n'assure plus correctement sa fonction de facilitateur d'écoulement des eaux.
- Au droit des maisons récemment construites ou en cours de finalisation de construction les trottoirs sont fortement dégradés.
- Les trottoirs en schistes au droit des parcelles cultivées ou en pâturage sont fortement envahis par la végétation rendant la circulation piétonne difficile et oblige les piétons à circuler sur la voirie.
- Le trottoir face au bâtiment administratif du service des eaux de la CABBALR est réduit par la haie de l'habitation et présente un déficit en schiste.
- Le trottoir au droit de l'habitation occupée par Mme Agnès DOIES et potentiellement dangereux suite au basculement du mur en briques.

Sur la base de ce constat, je suis conscient que la rue d'Ouvert gardera un caractère rural mais il me semble important et opportun de vous solliciter, chers collègues, sur cette question que je me dois de vous relayer et ainsi que nous apportions auprès des riverains de la rue la stratégie communale d'aménagement des trottoirs de la rue d'Ouvert :

- Au droit des nouvelles habitations.
- Au droit des zones en enrobés qui se dégradent.
- Au droit des zones en schiste envahies par la végétation
- Au droit de la ferme au 60/62 rue d'Ouvert (haie envahissante sur le domaine public et mur brique potentiellement dangereux)

Madame VARGIU :

23- Il a été remarqué que malheureusement nos trottoirs sont de plus en plus semés d'embuscades, et oui les crottes de chien sont un vrai fléau. Afin d'encourager les propriétaires à ramasser les crottes de leurs chiens, est-il possible d'installer des poubelles avec des distributeurs de sachets à excréments ?

➤ 1 - DESIGNATION DU (DE LA) SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Anne-Sophie DUBOIS s'est portée volontaire pour assurer le secrétariat de la séance, avec l'avis favorable de l'ensemble des Membres.

➤ 2 – ACCUEIL DE MONSIEUR FREDERIC LOENS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

➤ 3 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DU 15 SEPTEMBRE 2020

Adopté à la majorité par le Conseil Municipal.

Monsieur LEPLUS souhaite préciser et que figure au présent compte rendu le fait qu'il n'a pas demandé le report concernant la délibération sur la création d'un verger participatif mais bénéficier d'un peu de temps afin de retravailler sur le sujet.

➤ 4 - APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

➤ 5 – DELIBERATION : INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA VOIERIE ET DES ESPACES VERTS DU BEGUINAGE HAUT DE France DE L'ALLEE DES LILAS.

Monsieur LEPLUS demande s'il est envisageable de faire vérifier la chaussée. Monsieur le Maire certifie que cela est fait.

Adopté à l'unanimité.

➤ 6 – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Candidatures TITULAIRES :

- Jean Paul MIONT
- Marie-Paule LEFEBVRE
- Vincent HEUMEL

Les candidats titulaires sont élus à l'unanimité des voix.

Candidatures SUPPLEANTS :

- Jean-Marie BONNEL pour Jean-Paul MIONT
- Jacqueline LESAGE pour Marie-Paule LEFEBVRE

- Christophe LEPLUS pour Vincent HEUMEL

Les candidats à la suppléance sont élus à l'unanimité des voix.

➤ **7 – DELIBERATION : CONTAINERS RECUPERATEURS DES EMBALLAGES EN VERRE**

Mise au vote des différentes alternatives :

1. Faire ramasser régulièrement les déchets par les services de la CABBALR
 - Contre à l'unanimité des voix.
2. Déplacer les containers :
 - Contre : 12
 - Abstention : 3
3. Supprimer les containers :
 - Contre à l'unanimité des voix
4. Surveillance vidéo
 - Pour : 14
 - Abstention : 1

La proposition de la mise en place de la vidéo surveillance est donc choisie.

Monsieur LEPLUS s'est entretenu avec un responsable de la CABBALR qui lui a soumis l'idée d'installer type « chasse » à déclenchement automatique et fonctionnement sur batterie. La CABBALR propose d'installer à sa charge l'installation dans le cadre d'une expérimentation.

Monsieur le Maire contactera les services afin de valider cette éventualité.

➤ **8 – DELIBERATION : CREATION D'UN VERGER PARTICIPATIF.**

Le projet d'installer un verger participatif près de la salle des sports dans la partie herbeuse qui longe la voie d'accès à la D167 a été adopté à l'unanimité des voix.

Monsieur HEUMEL demande que figure dans le compte rendu le fait que le prêt de la parcelle mise à disposition soit fait à titre gratuit.

Monsieur le Maire recevra le bureau du GIPAL afin d'élaborer une convention.

➤ **9 – PAS DE CALAIS HABITAT : REITERATION DE GARANTI DE PRETS REAMENAGES AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION.**

Monsieur LEPLUS informe Monsieur le Maire, qu'en tant que salarié au sein de la société Nord-Pas-de-Calais Habitat, il ne participera pas à la délibération.

Adopté à l'unanimité des voix

➤ **10 – DELIBERATION : PROGRAMME SEVE : QUEL ROLE POUR LA FDE. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT POUR LA COMMUNE DE GIVENCHY.**

Monsieur le Maire explique qu'il y a des subventions intéressantes pouvant aller jusqu'à 70 % du montant total, à condition d'accepter d'intégrer la FDE.

Monsieur le Maire propose sa candidature

Acceptée à l'unanimité des voix

➤ **11 – AUTORISATION DE CHANTIER POUR TRAVAUX DE DESAMIANTAGE REALISES PAR NORD PAS DE CALAIS HABITAT.**

En vue de la rénovation des habitations locatives de la rue de l'Eglise. Nord-Pas-de-Calais habitat sollicite l'installation d'une zone vie (toilettes + bungalow) sur le parking de la mairie et une zone de stockage (chariots élévateurs et amiante) au niveau du parking des Charmilles.

Emmanuel HERBAUT propose que la base vie aille en lieu et place de la zone de stockage et que la zone de stockage se situe au fond du parking de la salle des sports.

Pour le moment, aucune date n'a été arrêtée pour le démarrage des travaux.

➤ **12 – DESIGNATION DE 2 SUPPLEANTS AU RAM**

Madame Marie Paule LEFEBVRE est actuellement titulaire
Madame Jacqueline LESAGE est actuellement suppléante

Madame Christine DENEUX propose sa candidature en tant que 2^{ème} suppléante : adopté à l'unanimité des voix

➤ **13 – MISE EN PLACE DU REGELEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

Voix POUR : 12

Voix CONTRE : 03

Le règlement intérieur est adopté à la majorité des voix.

➤ **14– POINT SUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA 1ERE TRANCHE RUE DU MOULIN**

Les travaux évoluent avec sérénité. Aucun riverain ne se plaint. Les accès aux garages sont respectés.

Des puisards sont affectés, des bordures détruites, le macadam est fragilisé. Un état des lieux a été fait avant le début des travaux, il faudra être vigilant avant le départ des sociétés pour la réparation des sinistres.

➤ **15– BALAYAGE DES CANIVEAUX**

Le service est rendu par le SIVOM de l'Artois. Un appel d'offre est en cours.

Monsieur HEUMEL aimerait savoir s'il est prévu une obligation de résultat au contrat. En effet les zones balisées par des chicanes rue d'Ouvert ne sont pas faites.

➤ 16– TRAVAUX RUE DES BETTEROTS

L'entreprise SADE n'a pas terminé les travaux malgré les multiples relances de Monsieur le Maire.

Concernant l'aménagement d'un « bateau » face à l'une des habitations, Monsieur LEPLUS demande si c'est un privilège. Bien évidemment que non. Emmanuel HERBAUT explique qu'il s'agit de faciliter l'accès à la voie publique pour une personne à mobilité réduite et que si une autre personne devait être concernée dans la commune, le même geste serait fait.

➤ 17– LOGEMENT COMMUNAL 23 RUE DES BOIS BLANCS

Commençons par faire une visite dans le bâtiment. La date proposée est le samedi 21 Novembre à 11 heures.

➤ 18–

Monsieur le Maire a reçu un courrier de la présidente du GIPAL concernant la vitesse, le stationnement et le flux de véhicules. Des solutions sont à l'étude et une présentation sera faite très prochainement.

➤ 19–

Les coûts ne baisseront pas, c'est un fait certain mais Monsieur le Maire explique qu'il ne peut rien faire si il devait y avoir une augmentation. Il est presque certain qu'une augmentation aura lieu en 2021.

➤ 20–

Monsieur LEPLUS pense qu'il serait judicieux d'anticiper une panne de la chaudière en faisant appel à différents devis dans le but d'obtenir des subventions.

➤ 21– VISITE DU PATRIMOINE COMMUNALE

Monsieur LEPLUS souhaiterait que des visites des différents bâtiments communaux soient faites. Monsieur le Maire dit que cela sera fait mais tout en respectant les protocoles sanitaires.

➤ 22-

Concernant les trottoirs, Monsieur le Maire rappelle que les priorités budgétaires ne sont pas extensibles. Les travaux de voirie peuvent attendre un peu car d'autres rues ont des besoins plus pressants et nous sommes tenus de tenir ces priorités.

➤ 23-

Le conseil est pour le concept d'installations de poubelles mais par pour la mise à disposition gracieuse de sacs. Le tout est de savoir à quels endroits stratégiques les mettre. Dans un premier temps, un article de sensibilisation sera une nouvelle fois fait dans le bulletin d'informations de la commune

La Secrétaire de séance

Anne-Sophie DUBOIS